

CHAMPLECY

Décembre
2022

Bulletin Municipal



SOMMAIRE

- ⇒ Le mot du Maire – Page 2
- ⇒ Etat Civil – Page 3
- ⇒ Les Comptes de la Commune – Pages 4, 5
- ⇒ Tempête 2022 – Pages 6,7, 8 et 9
- ⇒ Repas et Colis des Anciens / Noël des Enfants – Page 10
- ⇒ Village Fleuri – Page 11
- ⇒ Conscrits / Transport Scolaire / Cantine – Page 12
- ⇒ Les Associations – Pages 13, 14 et 15
- ⇒ Séminaire des Elus – Page 16
- ⇒ Le Grand Charolais – Pages 17, 18
- ⇒ Ordures Ménagères / Compost – Pages 19, 20 et 21
- ⇒ La Paroisse – Page 22
- ⇒ Salle Anne-Charlotte – Page 23
- ⇒ Fibre / Chauffage / Eclairage Public – Pages 24, 25
- ⇒ La Lumière pour Baptiste – Page 26
- ⇒ AR2S – Page 27
- ⇒ SDIS 71 – Page 28
- ⇒ FAVEC 71 – Page 29
- ⇒ Mémoire Brionnaise – Page 30
- ⇒ Commerçants et Artisans – Page 31
- ⇒ Remerciements – Page 32



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi : 9:00-12:00

Jeudi : 14:00-16:30

La secrétaire de Mairie vous
accueille le mardi
matin et le jeudi après-midi.

CONTACT

03 85 24 08 68

mairie.champlecy@wanadoo.fr

www.champlecy.fr

Martine
DESPLANS



Bonjour à toutes et à tous.

Une année est passée avec ses difficultés et j'espère de beaux moments pour tous. Nous avons eu le loup bel animal pour certain, pour ceux qui ne le connaisse qu'à travers les documentaires. Mais pour nos éleveurs il n'apporte que désolation. Ce n'est pas la première fois qu'il vient au sein de notre village. Monsieur le Sous-Préfet a pris des mesures immédiates mais insuffisantes pour notre territoire. Nous avons eu des réunions avec lui-même, Josiane Corneloup, Fabien Genet, des représentants du Département, de la MSA, de la Chambre, de l'OS charolais, des louvetiers, Suite à ces échanges parfois difficiles nous avons demandé le tir de prélèvement, qui a été refusé, Nous attendons une réponse quant à la reconnaissance du loup comme espèce protégé » et non plus « strictement » protégé et le Charolais comme « zone difficilement protégeable » afin de pouvoir réagir plus rapidement si malheureusement il réapparaissait.

Et puis il y a eu la tempête qui a laissé des stigmates chez tous les habitants. Certains plus touchés que d'autres, c'est aussi un nouveau coup dur pour les agriculteurs. Nous pouvons remercier les pompiers, pour leur aide précieuse parfois venus de loin en renfort. Beaucoup de travaux urgents, dégager les routes, recouvrir les toitures ont été effectués par des membres du conseil, et des villageois. Un grand merci à eux pour leur investissement qui a permis au secours d'accéder à notre village et de parer au plus pressé.

Monsieur le Sous-Préfet, notre Député Josiane Corneloup, notre Sénateur Fabien Genet, sont venus à ma demande, constater l'ampleur des dégâts. Nous avons eu un grand soutien de leur part. Une commission ad hoc a été créé comprenant Mr Le Sous-Préfet, des membres de la Communauté de commune, des Maires des villes et villages touchés, des représentants des assurances et du bâtiment. Nous nous retrouvons régulièrement pour faire le point et essayer de trouver des solutions au cas les plus difficiles. Pour les agriculteurs il y a eu aussi des rencontres avec leurs différents organismes Chambre Msa... Nous essayons aussi de les aider. Les mois à venir seront consacrés à la reconstruction.

Dans ce bulletin vous allez retrouver les nouvelles habituelles. Je souhaite insister sur le tri des ordures ménagères. C'est un enjeu majeur aussi bien pour notre environnement, notre planète que pour le côté financier. Avec un tri très strict de chacun nous pouvons limiter l'augmentation du volume à enfouir et donc des taxes. Tous les déchets tels que le carton, le papier, le verre sont revendus. Beaucoup d'autres déchets sont recyclés. N'oubliez pas le compostage c'est plusieurs kilos par habitant qui ne devraient pas se retrouver dans nos poubelles. Cet engagement de tous est un geste civique.

Au sein du conseil il nous a semblé important de donner un peu de clarté sur la construction d'un budget communal. Nous allons essayer de vous l'expliquer.

Que l'année à venir vous apporte bonheur et santé.

Amitiés

Martine DESPLANS

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Louise, Lydia, Marie VESVRE le 15 avril 2022 à Paray le Monial.

MARIAGES

Aucun.

PACS

Aucun.

DEGES

Éliane, Paule BACHELET épouse de Jean Étienne MOULIN le 25 avril 2022.

NOUVEAUX HABITANTS

Aucun.

RECENSEMENT

La campagne de recensement 2023 se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023 et la collecte des informations sera effectuée par Élise VILLARD.

Vous remerciant par avance de votre concours pour le bon déroulement de la campagne.

Budget Primitif 2022

	Dépenses	Recettes
Section Fonctionnement	237 822,28€	237 822,28€
Section Investissement	67 675,03€	67 675,03€

Explication Budget 2022

Chaque budget se divise en deux sections les dépenses et les recettes, Pour être équilibré le montant des dépenses et des recettes doit être égal.

Chacune de ces sections se divisent en chapitres codés par des chiffres

Charges	Recettes
011 charges générales	70 produits de services
012 charges de personnel	73 impôts et taxes
650 autres charges gestion courante	74 dotations et participations
660 charges financières	75 revenus des biens
014 atténuations de produits	77 produits exceptionnels
042 opérations d'ordre	

Les chapitres se divisent en comptes pour plus de précisions, eux aussi codés par exemple dans le chapitre 75 revenu des biens, nous trouvons le compte 752 loyers et location de la salle....

A la fin de chaque année nous établissons le Compte administratif sur le même principe que le budget. Ce sont les sommes réellement dépensées et reçues de l'année écoulée, Une fois vérifié par la trésorerie il est voté par le conseil municipal sans la présence du Maire.

En début d'année nous établissons les budgets principaux primitifs (l'un pour le fonctionnement et l'autre pour l'investissement). Ils prévoient nos finances pour l'année à venir, Pour chaque compte un montant est prévu en fonction des dépenses récurrentes chaque année et de nos projets pour l'année à venir (travaux d'entretien...). Ceux-ci sont aussi approuvés par délibération du conseil municipal. Ils sont notre référence pour toutes nos dépenses et recettes de l'année. La trésorerie s'appuie sur ce budget pour payer nos factures.

La commune n'a pas de compte bancaire, de chéquier ni de liquidité. Toutes nos factures sont envoyées avec justificatifs via internet à notre trésorerie qui vérifie, valide et paye, ou encaisse.

Pour la voirie communautaire nous avons un budget annuel alloué par la Communauté de Commune d'environ 21000 € pour l'entretien de 70% de la voirie totale de la commune. (16240ml) Plus de l'enrobé à froid pour faire un entretien ponctuel (trous, affaissement léger...)

Plus 160€/km pour l'entretien des fossés et 10€ /km pour l'entretien courant.

Pour la voirie communale, soit les 30% restant des routes et tous les autres chemins, les dépenses sont prises en charge par notre budget propre.

Le BP (budget primitif) est voté en début d'année, c'est la prévision de nos transactions durant l'année. Nous essayons de prévoir au plus juste : un peu plus pour les dépenses et un peu moins pour les recettes afin de ne pas avoir de « mauvaises surprises ».

En cas de besoin il est possible par délibération du conseil municipal de faire un jeu d'écriture permettant d'enlever une somme dans un article pour le mettre dans un autre. Cela doit se faire dans un même chapitre pour ne pas déséquilibrer le budget.

Ex : nous n'avons pas prévu assez dans l'article ... pour l'entretien de la voirie, nous pouvons en « prendre » dans un des articles du même chapitre soit...ou... pour le « passer » dans l'article.

Nous pouvons aussi pour une somme plus importante, non prévue, de voter en cour d'année un budget intermédiaire. Nous n'avons encore jamais eu recours à ceci.

Les investissements ont un budget indépendant. Nous y prévoyons les investissements de l'année ainsi que le remboursement du capital de nos emprunts (les intérêts sont remboursés par le biais du budget de fonctionnement), l'encaissement d'éventuelles subventions.

Lors de son montage, afin d'équilibrer le budget d'investissement, nous le créditons d'un montant soustrait au fonctionnement.

La commune a un seul budget annexe : le budget assainissement.

Il a été créé lors de la construction de la lagune pour en permettre son amortissement (sur 60 ans). Beaucoup plus simple nous y trouvons uniquement un jeu d'écriture pour l'amortissement, le paiement des taxes sur l'eau ainsi que leurs encaissements, et d'éventuels travaux.

Jusqu'au 31 décembre 2021 il y avait aussi le budget CCAS (commission communale d'action sociales) par le biais de ce budget nous encaissions les dons et payons les colis, repas des anciens ou autres actions sociales. Il était alimenté directement par le budget principal de la commune sous forme d'une subvention. L'état a demandé la suppression de ce budget annexe dans toutes les communes.

N'hésitez pas à passer en Mairie ou à contacter un membre du conseil municipal si vous avez besoin d'autres éclaircissements.

Martine DESPLANS

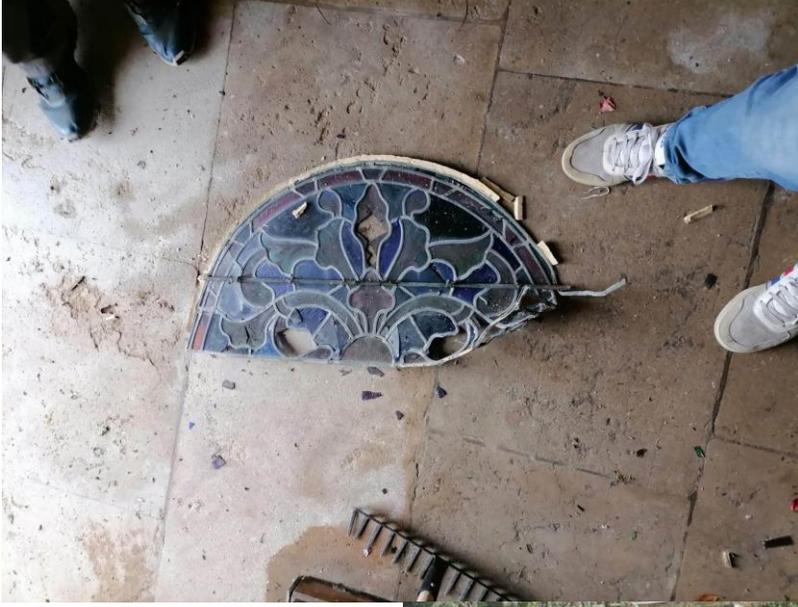
TEMPETE DE JUIN 2022

Le 21 juin 2022 une violente tempête a traversé notre village, faisant sur son passage d'innombrables dégâts, laissant les habitants choqués. De nombreuses habitations et exploitations agricoles ont été touché mais heureusement aucune victime humaine n'est à déplorer. Plusieurs membres du Conseil aidé de Florent ont participé le soir même et le lendemain au déblayage et à la sécurisation du village. A ce jour il reste encore des stigmates de cet incident climatique. Certains habitants n'ont toujours pas pu revenir dans leur logement et plusieurs exploitations ne sont pas encore complètement sorti de cette catastrophe, et n'ont pas encore de solution pour passer l'hiver.

Mathilde CANTON-MACE









REPAS ET COLIS DES ANCIENS

Chaque année, la mairie propose un repas pour nos aînés. Samedi 10 décembre 2022, 22 invités de 70 ans au moins, se sont retrouvés autour d'une bonne blanquette de veau dégustée au Relais de Champlecy.

Pour les habitants de plus de 75 ans, qui n'auraient pas pu se rendre au repas, la commission des affaires sociales et le comité des fêtes ont confectionné un colis gourmand composé de produits très locaux : Terrines de Marcelizon, farine de la Naule, confitures des Jardins de Champlecy, Savons Atelier-Nyna, Miel de Brêches et biscuits des Marguerites et accompagné d'un petit mousseux. De quoi ravir les papilles. La distribution se fait par les conseillers municipaux et les membres de la commission des affaires sociales qui vont directement apporter les colis aux personnes concernées.

Marie-Noëlle CACHEUX

NOËL DES ENFANTS



Le père Noël en bonne compagnie. Photo JSL /Jean-Michel JEANNET

Le goûter de Noël des enfants offert par la municipalité de Champlecy dans la salle municipale a permis au père Noël de rencontrer seize enfants qui l'attendaient avec une certaine impatience. À son arrivée, ce fut pour certains un rayon de lumière mais pour d'autres quelques larmes furtives de surprise. Dès que les cadeaux ont été sortis de la hotte du père Noël, toute appréhension a disparu et une joie non dissimulée qui s'est fait jour. Jus de fruit, clémentines, papillotes, petits gâteaux ont fait la joie des petits et des grands. Ce moment de convivialité a permis à tous les parents de se rencontrer, mais aussi de côtoyer les aînés qui bénéficiaient de leur journée annuelle. Martine Desplans, maire et Denise Bonnot, conseillère municipale, ont apporté leur concours.

Jean-Michel JEANNET

VILLAGE FLEURI

L'année 2022 a été une année très chaude et sèche, malgré cela, nous avons réussi à garder un village fleuri.

En effet, l'an dernier la commission du fleurissement avait mis en place des plantes telle que des rosiers et des lavandes qui ne demandent pas d'eau et fleurissent tout au long de l'année avec peu d'entretien.

Des plantes annuelles comme des géraniums, œillets d'indes ont égayé les parterres de la mairie et du parvis de l'église pour que notre village soit accueillant et que les visiteurs apprécient.

Notre employé Florent a participé à cette réussite en prenant soin chaque semaine de les tailler, nettoyer, arroser, ce qui permet à l'aube de novembre d'avoir encore des belles fleurs.

La commission fleurissement a pris le relai quand il le fallait.

Cet hiver nous mettrons des fleurs qui ne craignent pas le froid et qui continueront à rendre notre village accueillant pour que les visiteurs parlent de Champlecy comme un beau village, et que nous soyons récompensés par la commission des villages fleuris.

Réponse en janvier !

Denise BONNOT



LES CONSCRITS

Le samedi 17 septembre a eu lieu le banquet des conscrits des classes 1 et 2. Une vingtaine de conscrits avaient répondu à l'appel.

Ce banquet a vu le jour à l'initiative de Baptiste et Nadine.

Des recherches ont été faites sur les registres de naissances et sur les listes électorales (des invitations ont été distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de la commune) afin de n'oublier personne.

Belle journée de retrouvaille.

A pérenniser peut-être tous les 2 ans.

Vive les classes 3 et 4.



Nadine DÉGUT

TRANSPORT SCOLAIRE ET CANTINE

Les transports Potain-Faustin continuent d'assurer le ramassage des enfants de Champlecy inscrits aux écoles publiques et privées de Charolles. Parmi les 14 enfants ayant bénéficiés ou bénéficiant de ce service depuis sept ans, 10 ont au moins un parent agriculteur, une belle manière pour le village de soutenir la filière. Les chauffeurs Joël et Maxime accompagnent les enfants jusqu'à l'école et les récupèrent le soir au portail. C'est parfois en chanson que se fait le trajet retour, ambiance assurée !

L'école de rattachement de Champlecy est l'école publique Bouzereau-Macé à Charolles. La mairie de Champlecy participe depuis plusieurs années aux frais de cantine à hauteur de 0,55 €/ repas pour les enfants du village. Les tarifs ont récemment augmenté pour les parents, mais aussi pour la mairie qui a choisit de participer depuis octobre 2022 à hauteur de 0,80€/repas afin de soutenir les familles.

Marie-Noëlle CACHEUX

LES ASSOCIATIONS

Le Club des Aînés

Le club des aînés est dissout faute de renouvellement des dirigeants. Toutefois Mme Le Maire et le Conseil Municipal ainsi que le Comité des Fêtes met à disposition gracieusement la salle communale afin de réunir les habitants de la commune pour des après-midi conviviaux (jeux de société, jeux de cartes et autres) le 1er mardi du mois à partir de 14h30.

Hubert DEVILLARD

Champlecy Attitude

Le millésime 2022 des portes ouvertes de Champlecy Attitude s'est déroulé dans un contexte très particulier pour pleins de raisons en particulier vis à vis d'une concurrence incroyable à cette date avec pas moins de 30 élevages en portes ouvertes à moins de 30 km à la ronde ce qui a forcément diluer le nombre de visites par exploitation ...(alors que la semaine d'après, il n'y avait pas plus de 3 élevages dans la région à proposer des portes ouvertes)

Mais les visiteurs et clients historiques se sont déplacés malgré tout pour réaliser des achats judicieux mais moins nombreux que d'habitude malgré une offre de qualité.

Par contre, très peu de nouveaux clients ce qui est regrettable.

Nous allons profiter de l'hiver pour réfléchir à donner un souffle nouveau pour faire rentrer Champlecy Attitude dans une nouvelle ère par différentes initiatives ou l'on va tout reprendre de A à Z aussi bien dans l'équipe, que le management, la formule qui doit évoluer, se réinventer en tenant compte du contexte numérique dans lequel la vente de reproducteurs est entrain de basculer.

Le président, Olivier MONNET

Le Comité des Fêtes

Après 2 ans d'inactivité où presque, le comité a repris toutes ses manifestations cette année avec plus ou moins de succès.

La marche n'a pas eu un très bon retour (faute peut-être à un manque de publicité après 2 ans d'arrêt). La fête a quant à elle connue un nombre de joueur de pétanque correct mais le nombre de repas revu à la baisse.

Remercions Patricia pour cette année passée au sein du comité et souhaitons-lui bonne continuation dans ses nouveaux projets.

Le calendrier des manifestations 2023 est le suivant :

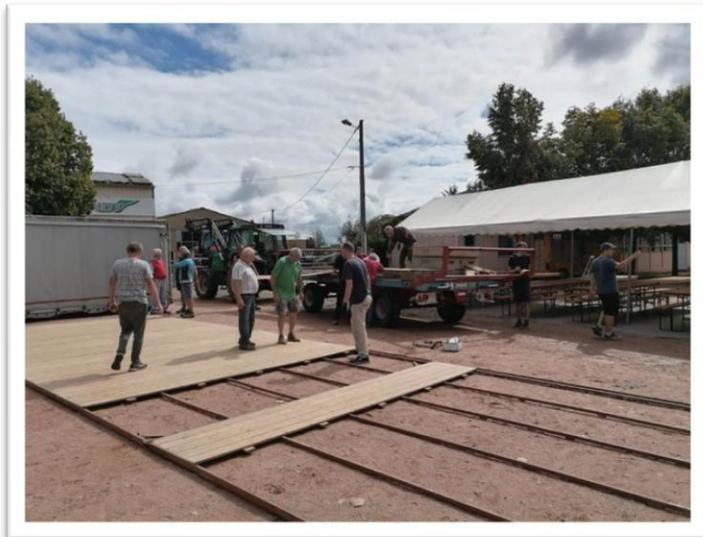
- ⇒ Marche le 4 juin,
- ⇒ Fête communale le 20 août
- ⇒ Concours de pétanque (avril ou mai)
- ⇒ Voyage (septembre) dates à définir au cours de la prochaine réunion.

Nouveau Bureau :

- ⇒ Présidente :
 - Elise VILLARD
- ⇒ Vice présidente:
 - Laëtitia GILLON
- ⇒ Trésorière :
 - Nadine DÉGUT
- ⇒ Vice Trésorier :
 - Guillaume VILLARD
- ⇒ Secrétaire :
 - Baptiste MERLE
- ⇒ Vice Secrétaire :
 - Stéphane GILLON

Le repas communal a permis à 40 personnes de la commune de passer une journée très conviviale qui s'est finie comme il se doit autour de jeux de cartes et de sociétés.

La présidente, Elise VILLARD



La Clé des Chants

Dans une ambiance 1920, nous avons chanté cette année les amours de Carmen sur des rythmes de swing ... Notre chef Bertrand Auzas nous a fait vivre une belle aventure, avec cet opéra revisité par Pierre-Gérard Verny. Les 36 chanteurs étaient accompagnés par un talentueux quartet de jazz, et la mise en scène suivait les pas d'un journaliste new-yorkais. Le destin tragique de Carmen n'a pas entamé l'enthousiasme des choristes, qui ont assuré avec bonheur trois représentations au mois de juin devant un public fourni à Genouilly, La Clayette et Paray le Monial.



Nous nous sommes retrouvés en septembre avec de nouveaux choristes, et notamment un renforcement du côté des hommes, ce qui sera bien utile pour chanter la Misa Criolla que nous travaillons cette année, avec d'autres chants de tonalité méditative.

Vous pourrez en entendre quelques extraits lors d'un concert prévu le 26 février, où nous associerons nos voix à celles d'autres chœurs dans un concert au profit de l'association « la lumière pour Baptiste ».

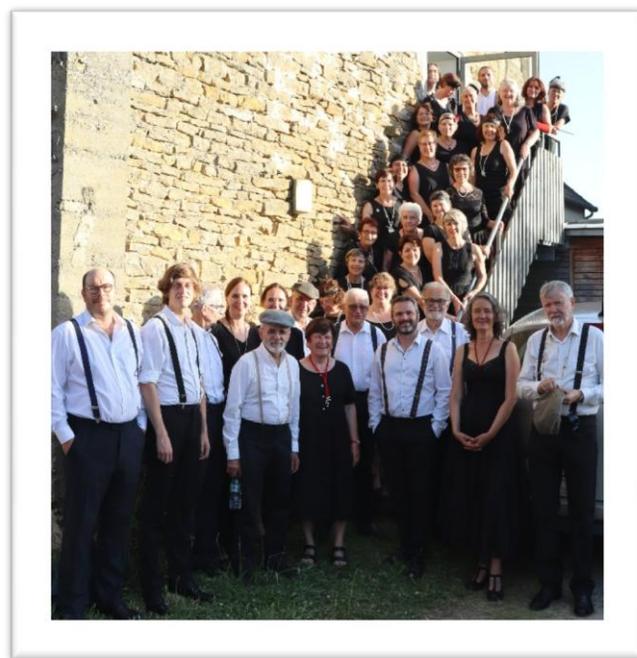
Nous prévoyons d'autres concerts en juin 2023, et vous pourrez alors entendre cette magnifique messe du musicien argentin Ariel Ramirez : la Misa Criolla est une œuvre haute en couleurs, écrite en espagnol, dont les rythmes nous font voyager en Amérique du Sud.

Nous commencerons aussi cette année à préparer une opérette qui sera chantée en 2024... projet palpitant dont nous vous dirons plus dans un prochain article !

Si vous aimez chanter, il est toujours possible de nous rejoindre. Les choristes disposent des partitions mais aussi d'enregistrements de leurs voix qui leur permettent de s'entraîner entre les répétitions, lesquelles ont lieu tous les mercredis soir de 20h à 22h à la salle communale.

Le chœur est donc ouvert à tous ceux qui sont tentés par le chant choral.

Si le cœur vous en dit... contactez notre présidente Valérie Rossignol au 06 47 71 68 57.



LE SEMINAIRE DES ELUS

Le 24 septembre 2022 a eu lieu le premier séminaire des élus de la Communauté de Commune Le Grand Charolais.

200 élus sur les 580 conseillers municipaux des 44 communes étaient présents. Martine Desplans et Marie-Noëlle Cacheux ont participé à cette matinée. Divers sujets ont été abordés :

- ⇒ Compte-rendu des questionnaires envoyés aux élus dans le but de définir les grandes priorités d'action de la CCGC pour les années à venir,
- ⇒ Information sur l'école de musique, qui regroupe 450 élèves et va continuer de se développer pour être accessible pour un maximum d'habitants,
- ⇒ Les aides financières aux pompiers qui ont été fortement mobilisés lors de la tempête de grêle et de la sécheresse,
- ⇒ Le projet d'aire pour les gens du voyage (obligation légale),
- ⇒ L'état des piscines,
- ⇒ L'augmentation des dépenses liées à l'inflation, à l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires territoriaux, au coût de l'énergie.

Une présentation du diagnostic de territoire a permis aux élus d'avoir une approche plus objective des réalités du territoire. Par exemple, je retiens que le secteur le plus pourvoyeur d'emploi actuellement est le secteur privé, le secteur public est sous représenté comparé au territoire national, quand l'agriculture représente 7 % des emplois. Les petits ménages sont en constante augmentation, avec une population vieillissante. Même si les 44 communes prises ensembles ont perdu 6000 habitants depuis 1975, la population est stable depuis les années 2000. Comparé au territoire français, les 20-30 ans sont sous représentés. Notre territoire est apprécié pour son cadre naturel, historique et culturel. L'image d'un environnement calme et rural, préservé, est un atout que beaucoup recherchent et qu'il nous faut maintenir et valoriser.

Un point a également été fait concernant les ordures ménagères : Entre 2021 et 2022, le budget consacré à la gestion des ordures ménagères augmente fortement. Cela est du à l'augmentation des taxes de l'État, à l'inflation (énergie notamment), et au volume des poubelles qui ne diminue pas. Même si l'année 2022 avait bien commencé avec une baisse des déchets récoltés, l'orage de juin 2022 est venu anéantir une partie des efforts fournis en faisant augmenter sensiblement les volumes récoltés en déchetterie notamment.

Marie-Noëlle CACHEUX



2022 Le Grand Charolais en action à Champlecy

Votre commune fait partie du Grand Charolais, communauté de communes créée en 2017 composée de 44 communes sur un territoire de 941 km². Les compétences du Grand Charolais sont nombreuses et ses actions bénéficient au quotidien à l'ensemble des 41 859 habitants du territoire. Découvrez un aperçu non-exhaustif des actions menées en 2022 par Le Grand Charolais pour l'ensemble des communes avec un éclairage particulier sur votre commune.

SERVICES À LA POPULATION



Les **accueils de loisirs du Grand Charolais** situés à Charolles, Paray-le-Monial et Varenne-Saint-Germain (uniquement vacances d'été) ont fait le plein en 2022 avec **864** enfants accueillis pendant les vacances et **263** enfants accueillis les mercredis.

Nombre d'enfants de Champlecy inscrits aux accueils de loisirs :

8 pendant les vacances. **6** les mercredis.



Accueil de loisirs Le Grand Charolais, site de Charolles.



Cette année encore, les **4 structures d'accueil de jeunes enfants** du Grand Charolais (micro-crèches, multi-accueil) étaient au maximum de leurs capacités d'accueil avec une quarantaine d'enfants provenant de 22 communes du Grand Charolais. À Champlecy, les **3 enfants de moins de 2 ans** de la commune ont fréquenté l'une de ces structures.



L'école de musique **Le Grand Charolais** propose des cours sur 4 sites : Charolles, Digoin (depuis le 1er septembre), Paray-le-Monial et Saint-Bonnet-de-Joux. Elle compte 450 élèves inscrits de 3 à 78 ans, dont **3 Camuliciais**.



Votre commune compte **1** bénéficiaire du service de **transport à la demande** (personne de plus de 70 ans).



Piscine de plein air Le Grand Charolais, Charolles.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Grand Charolais gère les **équipements nautiques** du territoire ainsi que la maintenance et les visites de contrôle de sécurité des **équipements multisports** (city stade) répartis sur 32 communes dont Champlecy.

ENVIRONNEMENT

Le Grand Charolais assure la collecte des déchets, la gestion des 5 déchetteries du territoire et le traitement des déchets (transport, tri, valorisation, enfouissement).



La déchetterie la plus proche de chez vous se situe à **Vendennes-lès-Charolles**.



Dans votre commune, **2** habitants ont profité des kits compost et kits poulailler à prix réduits proposés par Le Grand Charolais, pour un total de 548 acquéreurs.



En 2022, le service environnement a réalisé **une quarantaine d'actions de sensibilisation** auprès des enfants scolarisés.



30 agriculteurs du Grand Charolais ont bénéficié du broyat issu de la plateforme de déchets verts de la Communauté de communes.

Le **SPANC** (Service public d'assainissement non collectif) du Grand Charolais assure les visites de contrôle des **7170** installations d'assainissement non collectif du territoire dont **88** sur votre commune.



www.legrandcharolais.fr

ANIMATION DU TERRITOIRE

En 2022, Le Grand Charolais a subventionné les associations du territoire à hauteur de **100 000 €**.

Les événements du Grand Charolais pour animer le territoire :

- **Le Raid in Charolais**, manifestation sportive (en juin à Saint-Vincent-Bragny) : 242 enfants au Raid Village et 82 participants sur le Grand Raid.
- **Le Grand Ciné** : 700 spectateurs sur les 8 séances gratuites organisées en plein air dans 8 communes différentes.

ÉCONOMIE ET HABITAT

En 2022, Le Grand Charolais a attribué **41 000 € d'aides à l'immobilier d'entreprise** qui ont permis de soutenir **8 projets** de rénovation ou d'agrandissement permettant l'obtention de subventions complémentaires provenant d'autres collectivités (Département, Région, Union européenne...).

Vous souhaitez rénover votre logement ? Le Grand Charolais investit **300 000 € par an** pour vous aider financièrement dans vos projets (sous conditions). Déjà près de 400 habitants du Grand Charolais, dont **3** sur votre commune, ont pris contact avec notre prestataire Urbanis pour faire une demande de dossier.

Contact : 03 85 93 27 29 / opah.grandcharolais@urbanis.fr

LE GRAND CHAROLAIS INVESTIT POUR VOTRE SÉCURITÉ ET VOTRE MOBILITÉ



Travaux de voirie, Champlecy.

À Champlecy :

16,2 km de routes gérées par Le Grand Charolais sur un total de 977 km.

5 travaux de voirie réalisés par Le Grand Charolais sur la commune pour un montant de **26 025 €** TTC.

5 ouvrages d'art (pont, tunnel...) gérés par Le Grand Charolais sur un total de 174.

SOLIDARITÉ ET INTÉGRATION FINANCIÈRE

50 539 € c'est le montant de l'attribution de compensation reversé à votre commune par Le Grand Charolais (fiscalité économique, harmonisation fiscale...) sur un budget total de **10,8 millions d'€**.

Le Grand Charolais soutient les investissements des communes de moins de 3000 habitants par le dispositif du fonds d'aide à l'investissement rural. En 2022, un total de **182 000 €** ont ainsi été attribués pour **31 projets** dont **7 547 €** pour la réalisation de **travaux de mise aux normes et d'optimisation** du local communal de Champlecy.

Le Grand Charolais élabore actuellement un **PLUi, document d'urbanisme unique**, à l'échelle des 44 communes afin de planifier l'aménagement de l'ensemble du territoire d'ici 2025 (budget total : 630 000 €).

Afin d'assurer une continuité des services aux habitants dans les mairies, Le Grand Charolais a mis en place en 2021 un service de « remplacement de secrétaire de mairie ». **24 communes** adhèrent à ce service.

1,5 million d'€ c'est le montant versé par Le Grand Charolais pour financer le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) pour le compte des 44 communes.



www.legrandcharolais.fr

Pourquoi trier les déchets ?

A partir du premier janvier 2023, tous les emballages pourront être mis dans la poubelle de tri jaune.

Les déchets triés sont transportés au centre de recyclage de Digoin, puis revendus, ils peuvent donc être valorisés et le coût du transport est réduit. Le centre de recyclage est également pourvoyeur d'emplois locaux. Les déchets résiduels qui se trouvent dans la poubelle noire sont transportés jusqu'à la zone d'enfouissement de Chalon sur Saône, c'est ceux-ci qui sont de plus en plus taxés (l'État souhaite par cette taxe, qui ne fera qu'augmenter, inciter à mieux trier).

Les cartons, étendage à linge, pneus, pièces de mécaniques, peintures, bouteilles en verre, bâches plastiques, sceau d'aliment (tous ces objets ont été trouvés dans des poubelles de notre village par exemple) sont à emmener à la déchetterie ou au point propre. Ils vont être triés, revendus ou revalorisés, les déchets toxiques sont récupérés pour limiter les pollutions.

Des déchets qui doivent être triés, mais qui sont mis dans les poubelles noires, sont laissés à côté des poubelles par le collecteur. Ainsi, régulièrement, des conseillers municipaux se retrouvent à emmener ces déchets eux-mêmes au point propre ou en déchetterie. Une fois, c'était 36 bouteilles de bon vin, mais dommage, elles étaient toutes vides ! Nous savons qu'il ne s'agit pas forcément d'habitants de Champlecy, mais peut-être que si... Soyons ensemble vigilants pour que nos factures n'augmentent pas trop vite !

Pour tout savoir : Guide du tri - Communauté de communes Le Grand Charolais

<https://www.legrandcharolais.fr/guide-du-tri.html>

Encore beaucoup de déchets compostables se retrouvent dans nos poubelles, sont transportés à l'enfouissement. Ces déchets pourraient rester dans nos jardins et, compostés, enrichir les terrains.

Si vous n'avez pas la possibilité de faire un compost chez vous, pas de problème : La mairie s'est dotée d'un composteur municipal disponible pour tous.

En effet, la CCGC a proposé aux communes d'installer des composteurs municipaux. Le nôtre se situe rue Anne-Charlotte, au niveau de l'entrée du chemin qui mène à la salle Anne-Charlotte. Vous pouvez y amener : épluchures de fruits et légumes, restes de repas (sans viande ni poisson), café, thé, coquilles d'œufs écrasés, essuie-tout, carton non imprimé et en morceau...

Le Point propre est déplacé rue Anne-Charlotte, juste avant la salle communale. Et sur la place du village, un nouveau bac jaune a également été installé.

Autre idée pour gérer ses déchets : ne plus en avoir !

- Acheter en vrac. Gardez quelques contenants, et apportez-les aux magasins qui proposent des produits en vrac.
- Utiliser du savon plutôt que des gels douche.

Marie-Noëlle CACHEUX

Ce qui ne doit plus arriver dans nos poubelles



Horaires de la Déchèterie de Vendennesse les Charolles

Toute l'année :

Lundi : 9h-12h

De Mercredi à Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 13h30-18h

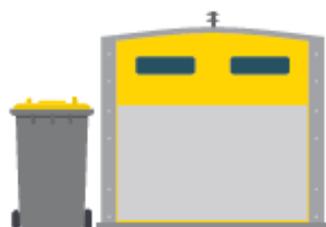
Jours de Fermeture : Mardi et Dimanche

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !



À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023 :

le geste de tri des habitants sur l'ensemble du territoire du SMEVOM du Charolais-Brionnais et de l'Autunois sera plus simple.



Tous les emballages et les papiers seront à déposer dans les conteneurs jaunes !

Les nouveautés concernent **les emballages en plastique** : aux bouteilles et flacons se rajoutent **les pots, tubes, barquettes, films sacs et boîtes**.
Les emballages et les papiers sont à déposer dans les **contenants de tri jaunes**.



Pour accompagner cette simplification, le SMEVOM du Charolais-Brionnais et de l'Autunois et ses communautés de communes adhérentes déploient **une vaste campagne d'information** :

- Chaque foyer est destinataire d'un **courrier** et d'un **mémo-tri** mis sous enveloppe qui détaille les nouvelles consignes de tri. Gardez-le bien !
- Toutes les informations seront à retrouver sur le **site internet du SMEVOM** et sur les sites des communautés de communes adhérentes.



Grâce au geste de tri, chacun peut agir en faveur de la préservation de l'environnement et de son cadre de vie.

Nous sommes tous acteurs du recyclage, alors **jetons moins et trions plus !**



LE TRI + FACILE !

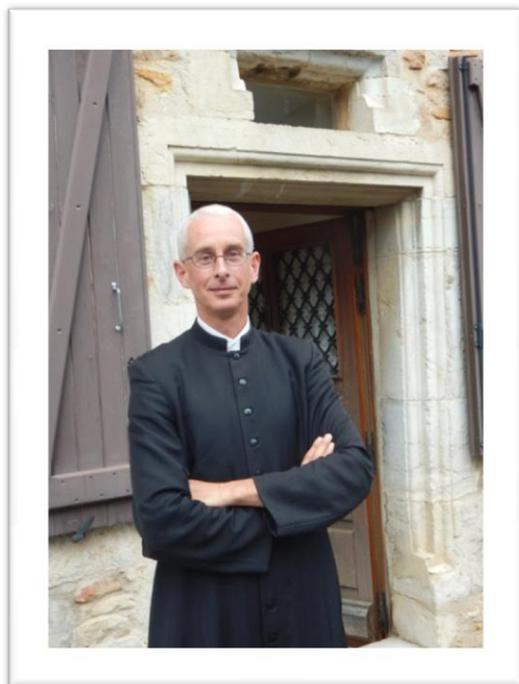
LAM et associés - conseil en gestion - conseils plastiques - CITEO - Adh'Impact - 10/2022



LA PAROISSE

Le 15 août dernier, l'Assomption marquait la fête patronale de votre commune, et également mon changement de paroisse ! De Cuiseaux et environs où j'étais curé depuis 8 ans, l'Evêque d'Autun m'envoyait dans le Charollais. Un peu plus d'une centaine de kilomètres à travers la Saône et Loire, chemin qui a jadis été parcouru par une Demoiselle de Champlecy devenue Madame d'Artagnan, puisque j'étais aussi curé de Sainte Croix en Bresse. L'histoire de nos villages et nos églises se poursuit avec nous tous aujourd'hui.

Originaire de Broye, entre Le Creusot et Autun, j'ai été ordonné prêtre en 2003. La paroisse Sainte Marie-Madeleine qui regroupe 13 communes dont la vôtre, m'a accueilli en août dernier ; ensemble nous continuerons donc d'accueillir joies et peines dans l'espérance Chrétienne. Puisse nos vies communales et paroissiales redonner espoir à toutes les générations !



Abbé Rémy FERNANDES

Informations Paroissiales

Le village de Champlecy fait partie de la paroisse Ste Marie-Madeleine en Charollais dont le siège est à la Maison Paroissiale 8 place de l'église à Charolles.

A votre service, le Père Rémy Fernandes curé et Marie Hélène et Michel Dégut, coordinateurs paroissiaux.

Messes les samedis soir et dimanche à Charolles, à Champlecy une seule messe le 14 août au soir.

Permanences à Charolles du mardi au samedi, le matin de 10h à 12h.

Pour les baptêmes, catéchismes, mariages s'adresser à la Maison Paroissiale à Charolles aux horaires des permanences ou par téléphone au 03.85.24.10.93 ou par mail : paroisse.charolles@wanadoo.fr

Pour les obsèques, ce sont les Pompes Funèbres qui contactent la paroisse.

Mme Elisabeth Ecartot est aumônier de l'hôpital et est épaulée par une équipe de bénévoles.

Les informations paroissiales sont données chaque semaine dans la presse locale et on peut s'abonner au journal bimestriel « les Echos Charollais ».

A Champlecy, Mmes Roselyne de Balathier et Isabelle Gauthier sont aussi à votre service.

Isabelle GAUTHIER

SALLE ANNE-CHARLOTTE

Elle est ouverte aux associations et particuliers pour des activités culturelles, de loisirs et manifestations diverses : réunions, séminaires, vins d'honneur, buffets...

Toute location ne sera effective qu'après avoir pris connaissance des conditions particulières et signé le contrat de location.

CAPACITÉ

2 salles sont à disposition, avec accès à personnes à mobilité réduite ; la première peut accueillir une cinquantaine de personnes, la seconde plus petite est limitée à une quarantaine, ces 2 salles peuvent être jumelées.

EQUIPEMENTS

- ⇒ Cuisine pour réchauffer vos préparations.
- ⇒ Un réfrigérateur
- ⇒ Lave-vaisselle
- ⇒ La plus grande est équipée d'un tableau interactif -TBI.

RÉSERVATION

Merci de vous adresser en mairie ou de prendre contact avec Elise Villard au 07.72.29.70.27.

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Association : Réunion	Gratuit	50€
Association : Réception avec repas à but non lucratif	40€	80€
Association : Réception avec repas à but lucratif	110€	190€
Particulier : Vin d'Honneur	60€	80€
Particulier : Repas	95€	160€
Particulier : Week-end	160€	260€



70 €

Par jour supplémentaire



10 €

Utilisation du Tableau
Blanc Interactif



Tous les tarifs sont sans
électricité. L'électricité
est en supplément
suivant le tarif en vigueur.

LA FIBRE

Nous sommes dans la zone Amel déployée par Saône-et-Loire THD (filiale XP Fibre)

Suite à la procédure lancée par le Département de Saône-et-Loire afin d'accélérer la couverture du territoire en fibre optique, l'opérateur Covage Saône-et-Loire devenu Saône-et-Loire THD (filiale XP Fibre) s'est engagé à construire le réseau sur l'ensemble des communes situées sur la zone de l'appel à manifestation d'engagements locaux (Amel) d'ici août 2023. Cet engagement a fait l'objet d'un arrêté de l'Etat ainsi que d'une convention signée en septembre 2019 entre ces trois acteurs.

Pour en savoir plus sur ce déploiement : <http://xpfibre.com/reseaux/amel-saone-et-loire>



LE CHAUFFAGE COMMUNAL

La commune a investi dans une chaudière granulés bois en 2019. Elle chauffe la mairie, le logement au dessus de la mairie, le restaurant et son logement.

Nous adhérons à une association CHAUFFOGRANULS à GUEUGNON pour 20€ par an afin de bénéficier des tarifs groupés. Les granulés sont fournis par MOULIN BOIS ENERGIE situé à DUNIERES dans le 43.

Chaque année, la révision est faite par l'installateur, l'entreprise DESBROSSES situé à ST VINCENT BRAGNY. Tous les ans, au moment de l'arrêt de la chaudière au mois de mai, un relevé de consommation est effectué pour chaque locataire.

Le kwh est facturé 0,057€ à ce jour (voir l'évolution du prix) auquel s'ajoute l'entretien de la chaudière (250€ : 4) et l'adhésion à ChauffoGranuls (20/an /4).

Pour rappel, nous avons commencé au tarif de 205€ la tonne ht (sachant que la capacité est de 8T) en 2020, 231€ la tonne HT en 2021 et en avril 2022, 259€ la tonne HT.

Ce qui reste très raisonnable à l'heure actuelle, mais il faudra une autre livraison courant janvier qui sera certainement plus onéreuse.

Malgré tout, ce système de chauffage est apprécié par les locataires, pas d'entretien pour eux, mais malheureusement la facture risque d'être de plus en plus élevée vu la conjoncture.

Denise BONNOT

ECLAIRAGE PUBLIC

Suite aux restrictions énergétiques demandées par le gouvernement, la commune a changé ses horaires de l'éclairage public.

Chacun devant faire des efforts, le Conseil municipal a décidé par délibération de passer les horaires de 7h à 19h.

Pour palier au manque de visibilité à la sortie du restaurant nous allons y installer un projecteur solaire.

Martine DESPLANS



PERMIS DE CONDUIRE

Désormais, les préfectures ne reçoivent plus de visiteurs pour un permis de conduire. Pour demander un titre de conduire, il faudra :

Soit passer par une Auto école dans votre commune : Visitez le site officiel de l'Etat pour connaître les Auto-écoles labélisées autour de vous.

Soit se connecter sur la plateforme en ligne de l'ANTS:
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/> (consultez notre guide News Ruedesplaques)

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture

demos.demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PASSAPORT
CARTE D'IDENTITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES
à portée de clic

25

LA LUMIÈRE POUR BAPTISTE

Le 26 février aura lieu un concert au profit de l'association La Lumière pour Baptiste à l'église de Charolles.

A l'origine du projet, la chorale de Champlecy La Clé des Chants, qui sera accompagnée de la chorale Sing in Paray, du Chœur des Hommes de Poisson et de la chorale Vocalise de Charolles.

L'association La Lumière pour Baptiste a été créée le 8 juillet 2022. Elle a pour objet l'aide et le soutien dans la recherche de la vérité suite au décès du jeune Baptiste Dupont, durant la nuit du 4 au 5 décembre 2021 à Cluny. Il avait participé à une soirée organisée par l'Ensam. Cette justice entrainera un coût certain. Les objectifs de l'association sont de soutenir la famille moralement, administrativement et financièrement. Tous les membres de l'association s'activent pour que toute la lumière soit faite sur les circonstances du décès de Baptiste. Des actions ont déjà eu lieu comme le repas de soutien le 15 octobre à Vendennes les Charolles qui a fait salle comble. L'association vous donne maintenant rendez-vous le 26 février avec les 150 choristes.



*Association
La lumière pour Baptiste*



SUR LES RÉSEAUX



facebook

www.facebook.com/lumierepourbaptiste/



Instagram

www.instagram.com/lalumierepourbaptiste/



helloasso

www.helloasso.com/associations/la-lumiere-pour-baptiste



Le site ! www.lalumierepourbaptiste.com/

Ar2s : Association Réseau-Territoire de Soutien en Santé du Pays Charolais Brionnais

L'association a pour objet de mettre tous les moyens en œuvre afin d'apporter un soutien à toutes les actions concourant à l'amélioration de la santé de la population du territoire, y compris en réalisant elle-même des actions en ce sens, et en cherchant à travailler en synergie et en complémentarité avec les partenaires du territoire.

L'EQUIPE DE PARAY LE MONIAL vous accueille !

Dr Carine EYSSETTE : Présidente Ar2s

Dr Christine BERNARD : Présidente déléguée Ar2s

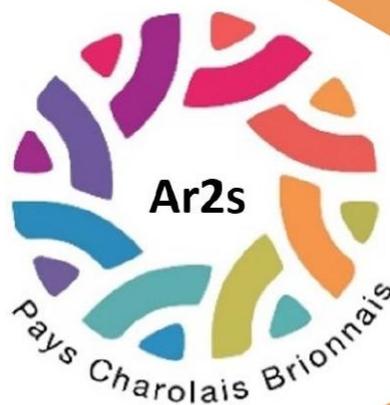
Mme Edwige MUET : Chargée de projet

Adresse postale :
Ar2s
Boulevard des Charmes
71600 PARAY-LE-MONIAL

Horaires :
lundi / mercredi /jeudi : 8h30 - 17h00
Mardi : 8h30 - 16h00
Vendredi : 8h30 - 12h30

NOS ACTIONS :

- ❖ Groupe de parole pour les femmes en fin de traitement d'un cancer
- ❖ Participation aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale
- ❖ Organisation de conférences
- ❖ Stand d'information sur la santé
- ❖ Sensibilisation des élèves de 4ème sur les cancers à papillomavirus humains
- ❖ Développement du Programme « Interception » sur le Charolais Brionnais : programme de dépistage des personnes à haut risque de cancer
- ❖ Annuaire professionnels et cartographie interactive des services : transports, établissements sanitaires, médico-sociaux...
- ❖ Partenaire sur d'autres projets locaux : Bouffée d'air et Evasion pour les aidants, sport en EHPAD avec le FC Gueugnon
- ❖ Point relais IREPS



Téléphone : 06 30 62 59 12
Mail : territoire@ar2s-pcb.fr

Site internet : www.ar2s-du-pays-charolais-brionnais.com
Facebook : <https://www.facebook.com/ar2scharolaisbrionnais>

Révélez LE SAPEUR-POMPIER *qui est en vous !*



Les sapeurs-pompiers volontaires
représentent 84 % des sapeurs-
pompiers de Saône-et-Loire.

Pourquoi pas vous ?

On ne vous demandera pas la lune...
Juste votre envie et un peu de
votre temps pour aider les autres !

Un engagement indemnisé
compatible avec une activité
professionnelle et une vie de famille.

- ◆ Vous avez entre 16 ans et 55 ans ?
- ◆ Vous vivez à 10 min d'un centre de secours ?
- ◆ Vous pouvez vous rendre disponible ?

Alors franchissez le pas !

Une formation adaptée, un accompagnement
personnalisé...

Vous deviendrez à votre tour acteur du secours
de vos concitoyens (secours à personne, incendie,
protection des biens et de l'environnement).



SAPEURS POMPIERS
DE FRANCE

Poussez les portes de votre centre de secours le plus proche
Ou contactez-nous : volontariat@sdis71.fr - www.sdis71.fr

Les sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire, c'est...

1 796 SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES

349 SAPEURS-POMPIERS
PROFESSIONNELS

83 PERSONNELS ADMINISTRATIFS
ET TECHIQUES



39 164 INTERVENTIONS
en 2021, dont 30 092
SECOURS À PERSONNE

1 intervention toutes les 13 minutes.

FAVEC 71 : ASSOCIATION DES CONJOINTS

FAVEC : Face au Veuvage Ensemble Continuons

Celle-ci présente dans votre secteur permet de réunir les personnes veuves, veufs, seules, afin de les sortir de la solitude, les écouter, les rencontrer...

Notre association a repris ses rencontres et activités d'octobre à avril :

- ⇒ Initiation à l'informatique les mardis matins de 9h à 12h, salle mairie à Gibles, pour tout public.
- ⇒ Initiation de la danse en ligne les jeudis soirs de 17h à 20h30 salle foyer à Gibles.
- ⇒ Samedi 20 mars à Baron, Assemblée Générale Départementale avec l'intervention de l'UDAF, suivi d'un déjeuner au Domaine des Marguerites.
- ⇒ Dimanche 27 mars une sortie en bus Michel Les récréatives à Bourg en Bresse.
- ⇒ Samedi 18 juin rencontre amitié à Gibles (petite marche, pique nique, petit loto).
- ⇒ Samedi 9 juillet visite à l'atelier du verre à St Germain en Brionnais, déjeuner au restaurant à Vareilles suivi d'une visite au musée de Chatenay et artisan (savons).
- ⇒ En septembre un voyage organisé de 7 jours en direction de l'océan, DAX dans les Landes.
- ⇒ Lundi 10 octobre sortie à Bourbon Lancy visite de la parfumerie, déjeuner au restaurant de Neuvy Grandchamp suivi de la visite au musée.
- ⇒ en fin d'année sera prévu une journée d'amitié (petit loto avec les autres sections) et une sortie spectacle (cabaret).

Venez nous retrouver et faire de nouvelles connaissances.

Nous espérons de nouvelles rencontres en 2023 + un voyage...

Une adhésion est demandée une fois par an (25€).

Pour tout renseignement :

Mme COPIER Jocelyne – 19 Route de Montmelard – 71800 GIBLES

Tel: 03 85 84 52 05 / 06 75 64 04 09 ou Mail: asso-conjoints@mailo.com



L'association Mémoire Brionnaise a pour but de défendre et promouvoir le patrimoine culturel brionnais.

Depuis 1999, nous publions deux revues par an. Les articles sont rédigés par les auteurs tous bénévoles. Certains articles ont peut-être concerné votre commune ou ses environs.

Le président, André Tuloup



SOMMAIRE DU N°48

André Blondel, un physicien en Charolais par Armand Forgeat

L'aérodrome de Saint-Yan : 80 ans de vie par André Merle

Le lierre : parasite ou protecteur ? par Daniel Jauffret

La tour de Chassagne, à Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie par Jean-Marie Jal

Le général Claude Bernard par Jacques Bonnefoy

La valeur universelle exceptionnelle du paysage culturel de l'élevage bovin par Dominique Fayard

Les pêcheries en Charolais-Brionnais & Le vivier de Baugy par André Tuloup

Événements et vie quotidienne dans le Brionnais en 1923 par Jacky Darne

Présence des sœurs servantes du Sacré-Cœur de Jésus à Charolles par Émile et Marie-Anne Gerbe

Chronique littéraire / Mes lectures... brionnaises ! par Guy Boussand

La bataille des Vosges vue par un soldat et par un général par Hugues Casati

Revues en vente chez les libraires et Maisons de Presse dans le Brionnais et ses environs.

Notre site: <https://www.memoirebrionnaise.com/>

COMMERÇANTS ET ARTISANS A CHAMPLECY

Restaurant - Traiteur

Stéphane Forjat
Le Relais de Champlecy
Le Bourg Champlecy
Ouvert tous les jours
sauf lundi soir, mardi soir et mercredi
soir
03 85 24 11 34
restaurant-de-champlecy.com

Pains - Gâteaux

David Saint-André
Boulangier – Pâtissier Martigny-le-
Comte
Livraison à domicile les jeudis et
dimanches matin
03 85 24 41 54

Légumes

Jérôme et Mathilde Canton- Macé
Les Jardins de Champlecy
Le Bourg Champlecy

06 72 76 88 94

www.lesjardinsdechamplecy.fr

Volailles fermières

Laurence, Didier et Jean Bouillot
La Ferme de Marcelizon
Marcelizon Champlecy
Vente sur réservation
Poulets, coqs, poules, pintades,
chapons et oeufs
07 81 27 07 96
www.lafermedemarcelizon.fr

Fromages de chèvre et viande de chevreaux

Cécile Jacob, Matthieu Hennion et
Etienne Cacheux
La Ferme des Bien Vivants
Le Vernat Champlecy
Vente directe mars à octobre :
du lundi au dimanche 8h-12h
Mercredi au samedi : 16h-19h
07 81 53 92 29
www.fermedesbienvivants.com

Espaces verts

Bois de chauffage, maçonnerie
paysagère
Gilles Paysage
06 48 77 34 74
gillespaysage.fr

Matériel agricole

Achat et réparation
Mickaël Rave
Jean Rave et Fils
Le Bourg Champlecy
03 85 24 23 73

Menuiserie

Menuiserie ALEX
Arnaud Alex
L'Étang Champlecy
06 84 21 98 95

SARL Gauthier

3269 Route de Volesvres
Champlecy

Savonnerie

Atelier Nyna
Fanny Ladant Hascher
Le Bourg Champlecy
06 01 33 44 69

Brocante

Mireille Bruna Rosso
Le bourg Champlecy
06 80 35 73 25

Création & Hébergement SiteWeb

Hybris - Jérôme Macé
Le Bourg Champlecy
06 72 76 88 94
www.hybris.fr

REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à la conception de ce bulletin.

